

Date	Avancement de grade	Observations
janv-23	Remontée par les établissements des listes de promouvables par catégorie d'avancement (date appréciation : 31.12.2023)	Les universités reçoivent un courriel afin de procéder à la remontée des données qui concernent tous les enseignants-chercheurs y compris les personnels de santé.
Mardi 4 avril 2023 à 10 heures	Ouverture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des dossiers de candidature dont le rapport d'activités figurant en annexe n° 1	Chaque candidat devra se connecter à GALAXIE - ELECTRA au moyen de son NUMEN et de son mot de passe GALAXIE. Lors d'une première connexion à GALAXIE, utiliser comme mot de passe la date de naissance au format « JJ/MM/AAAA »
Jeudi 20 avril 2023 à 16 heures	Fermeture de l'application ELECTRA pour l'enregistrement des dossiers de candidature	Pour toute difficulté, il convient de contacter son responsable administratif ou à défaut l'adresse fonctionnelle suivante : galaxie@education.gouv.fr
Lundi 24 avril 2023 à 10 heures	Ouverture de l'application ELECTRA pour la saisie par les établissements des avis des conseils d'UFR	Toute candidature doit faire l'objet d'un avis saisi selon la nomenclature suivante : TRES FAVORABLE ou FAVORABLE ou DEFAVORABLE ou SANS AVIS.
Vendredi 12 mai 2023 à 16 heures	Fermeture de l'application ELECTRA pour la saisie des avis des conseils d'UFR	
à partir du 15 mai 2023	Désignation par le président de la section d'un rapporteur pour chaque candidature	
au plus tard le 16 juin 2023	Réunions plénières des sections du CNU	
Dès retour du Guichet Unique	Injection des contingents définitifs de promotions pour chaque section du CNU dans l'application par la DGRH	La DGRH (département A2-3) communique aux présidents de sections le nombre de promotions possibles.
		Le nombre de promus est définitivement arrêté lors de l'injection dans ELECTRA des contingents effectivement validés en interministériel

<b>Date</b>	<b>Avancement de grade</b>	<b>Observations</b>
Après injection des contingents	Saisie des propositions de promotion et des avis des sections du CNU	Les sections du CNU doivent saisir dans GALAXIE - ELECTRA les avis et le classement des candidats réalisés en fonction des contingents escomptés.
Dès validation des propositions de promotion	Prise de connaissance des résultats par les candidats et les établissements	
Dernier trimestre 2023	Prise des actes d'avancement de grade par les établissements	